



# Association de pêche d'Effiat "Le Gardon de la Mothe"



## BUT

Permettre aux pêcheurs d'Effiat et assimilés de découvrir dans le cadre de son association la joie de la pêche et passer de bons moments de détente en famille aux bords de ses 2 étangs.

## POUR QUI ?

La carte de pêche annuelle est accessible à l'ensemble des habitants d'Effiat, leurs descendants et à un quota d'extérieurs.

La pêche à la journée est ouverte à tous, du dimanche 08 avril au dimanche 04 novembre 2018, sous réserve d'acquiescer au préalable une carte d'invité auprès d'un membre du bureau ou dans une des boulangeries Giraud (Effiat ou Aigueperse).

Activités :	Cartes de Pêche :
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ouverture de la pêche aux étangs du samedi 03 mars au dimanche 25 novembre 2018 pour les adhérents.</li> <li>▪ Pêche des invités autorisée du 08 avril au 04 novembre 2018</li> <li>▪ 4 lâchers de truites (3 en début de saison et 1 en fin de saison) ; 1 lâcher de brochets en fin de saison.</li> <li>▪ <b>Grand lâcher de truites, ouvert à tous, le samedi 07 avril 2018.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Membre actif : 30€</li> <li>▪ Membre participant (extérieur) : 60€</li> <li>▪ Droit d'entrée, tout nouvel adhérent sauf enfant : +10€</li> <li>▪ Enfant jusqu'à 16 ans : 15€ (30€ enfant d'extérieur autorisé).</li> <li>▪ Carte d'invité : 6€ à la journée.</li> </ul> <p><i>Règlement intérieur : délivré avec la carte</i></p>

Empoisonnement garanti en : Brochets, Truites, Tanches, Carpes, Gardons et Goujons.

### Contacts :

Président : Mr GAUTHIER Jean-Claude 06.83.49.13.49.

Trésorier : Mr GRENET Patrice 06.33.29.53.76.

Secrétaire : Mr VALLANCHON Jean-Luc 06.48.87.38.57.

Adresse des étangs : D223 sortie d'Olhat en direction de Bas

